

Compte rendu de la rencontre technique  
avec des représentants de la Ville de Montréal  
tenue le 19 novembre 2007, de 14 h 15 à 18 h 30,  
à l'Office de consultation publique de Montréal, salles B et C,  
1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage, Montréal

**La commission :**

M<sup>me</sup> Jocelyne Beaudet, présidente  
M<sup>me</sup> Judy Gold, commissaire  
M. Weber Laurent, commissaire  
M<sup>me</sup> Stéphanie Espach, secrétaire  
M<sup>me</sup> Hélène Bilodeau, analyste

**Pour la Ville de Montréal :**

M. Pierre Bélec, conseiller spécial du directeur général, Affaires corporatives  
M. Jean Dominique, chargé de mission, Affaires corporatives  
M<sup>me</sup> Isabelle Morin, conseillère en aménagement, Direction des transports  
M. Patrice Allard, chef de division, Développement social, Direction de la diversité sociale  
M. Jacques Savard, conseiller en développement communautaire, Direction de la diversité sociale  
M<sup>me</sup> Céline Topp, directrice, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise  
M. Christian Champagne, chef de division, Programmes, promotion et services aux arrondissements, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise  
M. Pierre Bouchard, directeur, Grands parcs et nature en ville  
M. Denis Quirion, directeur, Direction de l'habitation  
M<sup>me</sup> Suzanne Laferrière, conseillère au développement, Direction de l'habitation  
M. Luc Gagnon, chef de division, Direction de la planification du développement du territoire  
M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gaboury, conseillère en aménagement, Direction des projets majeurs  
M. Robert Paré, chef de division, groupe d'interventions stratégiques et tactiques  
M. Régis Bélanger, conseiller en planification, Division des loisirs et de la pratique culturelle

- 
1. Après un mot de bienvenue, la présidente de la commission, M<sup>me</sup> Jocelyne Beaudet, explique que la commission a souhaité cette rencontre avec les représentants de la Ville pour répondre à certains de ses

questionnements et pour explorer davantage certains thèmes du Plan d'action famille Montréal. Elle les remercie de leur collaboration.

Elle explique le déroulement de la rencontre technique et invite les commissaires à se joindre à elle pour poser leurs questions.

2. Durant la rencontre, les principaux sujets qui ont été abordés sont les suivants :

a) **Habitation**

- Pas de portrait chiffré des besoins des familles, en particulier pour de grands logements, par quartier ou arrondissement, et de cadre d'intervention relatif à ceux-ci.
- Conservation des grands logements : le cadre réglementaire ne la vise pas spécifiquement et n'empêche pas la spéculation. Cependant, la conversion en copropriété est possible dans les quartiers seulement lorsque les taux d'inoccupation sont au-delà d'un certain seuil.
- Les interventions en faveur des familles se font souvent de façon ponctuelle, en profitant d'occasions, par exemple, lorsque des terrains ou bâtiments publics sont déclarés excédentaires ou lorsque la Ville peut utiliser sa Stratégie d'inclusion. La Ville a cependant commencé une réflexion sur la problématique du logement pour familles.
- La Ville étudie la possibilité de cibler davantage les besoins des familles dans ses programmes d'aide à l'habitation à l'avenir, en particulier pour de grands logements.
- La capacité de la Ville à stimuler la construction de logements abordables n'est pas illimitée ; il y a nécessité d'élargir les partenariats. Par contre, l'atteinte de sa « cible famille Montréal » dépend aussi des efforts qui seront mis dans l'ensemble des facteurs influant sur la décision des familles de rester en ville.
- Il y a divers moyens pour s'assurer de la qualité des logements construits : les programmes de garanties des constructeurs et, dans les projets sociaux et communautaires, les engagements formels à obtenir des promoteurs, la surveillance de chantier, etc. La Ville demande, par ailleurs, au gouvernement du Québec d'adapter ses normes aux coûts plus élevés à Montréal.
- La Ville a l'intention de réfléchir à des normes écoénergétiques, mais elles sont encore souvent à l'étape expérimentale.

b) **Aménagement**

- La responsabilité, entre la Ville et les arrondissements, des quartiers verts préconisés par le Plan de transport, un concept qui rejoint la préoccupation de pouvoir aménager des îlots résidentiels sécuritaires

pour les jeunes enfants, reste à définir ; le processus décisionnel du Plan de transport n'est pas terminé.

- En général, les outils permettant d'influer sur l'aménagement des quartiers relèvent des arrondissements : ruelles vertes, démolition de hangars, stationnement, etc.

#### c) **Transport et circulation**

- Comment la Ville tient compte de la sécurité des piétons et ainsi, des préoccupations des familles et enfants dans l'aménagement des grandes artères.
- Le financement des actions préconisées par le Plan de transport n'est pas encore arrêté.

#### d) **Revitalisation urbaine intégrée**

- Bilan de la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée (RUI), née à la suite du Sommet de Montréal de 2002 et visant à mobiliser les acteurs d'un quartier défavorisé pour y améliorer la qualité de vie en agissant tant sur le cadre physique et bâti que sur des facteurs sociaux.
- Mise en œuvre du Programme de Renouveau Urbain (PRU).

#### e) **Patrimoine**

- Les outils pour désigner des zones ou éléments patrimoniaux ; les responsabilités partagées entre les arrondissements et la Ville ; les aides disponibles à la restauration pour les propriétaires privés.
- Les aides à la préservation du patrimoine visent les propriétaires ; il n'y a pas de programme d'aide à l'acquisition de propriétés patrimoniales, sinon de l'aide technique à la rénovation.
- Rechercher éventuellement le soutien de fondations privées ?

#### f) **Culture, loisirs et sports**

- La politique de tarification relève de chaque arrondissement. La plupart des maisons de la culture ont une politique de gratuité ; cependant, dans les autres lieux, il y a une diversité d'approches. Volonté d'harmoniser la tarification des activités culturelles dans l'ensemble de la Ville. Un groupe de travail a été mis sur pied à cet effet.
- La préoccupation pour la clientèle famille dans les lieux de diffusion est surtout au niveau de la programmation.
- Est-ce que les problèmes de financement récurrents de nombreux petits organismes communautaires de sport et de loisir peuvent

entraîner une pression sur leurs tarifications et limiter éventuellement l'accès des familles et des enfants à leurs activités ?

**g) Parcs nature**

- Les budgets disponibles pour protéger et aménager les parcs nature et pour acquérir des terrains pour les compléter existent mais sont nettement insuffisants. On pallie au plus pressant. La fréquentation par les familles est très grande.
- La Ville amorce une réflexion visant à permettre aux familles d'accéder au plein-air, incluant le réseau bleu, tout en restant sur l'île de Montréal.

**h) Cadre de gestion**

- Préoccupation relative à l'harmonisation de nombreuses interventions envisagées dans le Plan d'action famille (sécurité des piétons, circulation dans les rues résidentielles, aménagement, transport, etc.) alors que les pouvoirs sont très décentralisés aux arrondissements.
- Choix volontaire d'un Plan d'action à court terme. La planification des actions à venir se fera par le biais des Chantiers.
- L'adoption du Plan d'action famille pourrait amener une mobilisation dans les services de la Ville et des arrondissements en faveur de cette clientèle, laquelle n'était auparavant qu'une parmi d'autres. Ce serait le pari de ce plan.

**i) Mise en marché de Montréal**

- La Ville songe à mettre l'accent, dans sa mise en marché, sur ses noyaux urbains, ses « petites patries » ; c'est une dimension plus proche des familles que l'image de grande ville, qui fait peur.
- Sur le plan marketing, le segment de clientèle famille est porteur. D'autres segments sont intéressants, comme les jeunes urbains et les retraités revenant en ville, mais ces clientèles sont plus captives, il leur est naturel de vouloir vivre à Montréal. De plus, sur le plan de l'assiette fiscale, les jeunes familles seraient des contribuables à plus long terme.

**j) Mise à jour des réponses posées lors de la séance du 29-10-07 et des ateliers**

- Il n'y a pas de statistiques disponibles pour dresser un portrait de la situation des familles montréalaises par groupe d'âges.
- Les statistiques sur le nombre d'enfants dans un quartier sur plusieurs années ne permettent pas d'analyser les déplacements des familles. Trop de facteurs interviennent : baisse de la natalité, récession, etc.

- Les réponses seront envoyées d'ici la fin novembre
3. Mme Beudet remercie l'ensemble des participants pour ces échanges fructueux, leur expertise et leur professionnalisme. Elle lève la séance.

Les transcriptions sténographiques des échanges tenus pendant cette rencontre technique seront disponibles dans le site internet de l'Office de consultation publique de Montréal : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca).